



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

SOS Éducation

Question écrite n° 120713

Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'initiative de l'association SOS Éducation qui a publié dans les pages locales de l'Est républicain un encart dans lequel un « test » permet aux parents d'élèves de CP de « contrôler » si leur enfant « n'est pas en retard » en lecture et écriture. Cet encart se compose d'un court texte explicatif et d'un test de quatre exercices (lecture de syllabes et de mots, écriture d'une phrase, questions sur un texte, minidictée) que les enfants doivent réaliser très rapidement. De son côté, l'UNSA a considéré que les exercices proposés aux familles confirment que cette association ignore tout des programmes et objectifs de l'école élémentaire. Il souhaite connaître sa position sur ce test et les diverses réactions suscitées au sein du monde enseignant par sa publication.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120713

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mars 2007, page 2810